

UN NOUVEAU LOGICIEL POUR LE BEC **mettre à jour la mission sociétale du plus vieux club universitaire de France**

Philippe Darmuzey
ancien joueur de rugby du BEC & ancien étudiant en Droit de l'Université de Bordeaux
3 mars 2017

Le BEC « club du siècle »

Le BEC, doyen des clubs sportifs universitaires célèbre en 2017 ses cent vingt années d'existence. Un ouvrage intitulé « 1897-2017, 120 ans d'histoire du Bordeaux Etudiants Club » est en cours de souscription. Il retracera l'immense contribution du Club à la vie sportive, universitaire et sociétale de Bordeaux, de la métropole et de la région. Le livre du BEC parcourra les hauts faits et trophées qui lui ont valu en l'an 2000 l'honneur d'être désigné par le Département de la Gironde comme le « Club du Siècle ».

Sauver les clubs sportifs universitaires : un enjeu sociétal

La réforme des Universités, toujours en cours, aurait dû offrir une opportunité majeure pour engager les efforts de modernisation de l'organisation, de la pratique et de l'animation du sport universitaire. Elle n'a, à ce jour, qu'illustré dans ce secteur les dérives de la bureaucratisation, des rivalités corporatistes et l'immobilisme des structures. Alors qu'elle est porteuse de coopérations et de projets "win-win" entre les Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et les Clubs sportifs universitaires, ces derniers se voient sacrifiés sur l'autel de la logique "utilisateur-payeur" comme si leur histoire centenaire dans l'animation de la vie universitaire, des campus, de la métropole et de la région, pouvait être effacée du patrimoine national par un oukase administratif. Certes, la mise à jour des missions de ces clubs est aussi indispensable. Mais aucune nouvelle vision cohérente et humaniste du sport universitaire n'a été proposée dans le cadre de cette réforme fondamentale. Elle aurait évité de laisser à une entité administrative intéressée par sa survie dans la réforme, la haute main dans l'application des nouvelles règles du jeu au service de la seule obligation de résultat et de rentabilité financière. Juge et partie. Pot de fer et pot de terre.

Comme le BEC à Bordeaux, les autres clubs sportifs universitaires français sont généralement dans une relation ambiguë avec les structures administratives du sport au sein de l'Université. La cohabitation se perpétue difficilement, par exemple à travers des conventions d'occupation des campus en cours de validité mais souvent piétinées ou ignorées par les nouveaux responsables de la réforme.

La France, seul exemple de ce type sur la scène européenne, a laissé s'installer au fil du temps deux filières parallèles et rivales de promotion et de pratique du sport universitaire. Les services administratifs ont prospéré et alimenté l'hydre de la bureaucratisation du sport à l'université, tandis que le club universitaire, démuné de moyens matériels et pris dans la tourmente des évolutions sociétales et des exigences de la vie urbaine et régionale, se voit progressivement éjecter de sa place dans l'animation de la vie universitaire.

Dérive à la française que le Club sportif universitaire, en grand danger de disparition, ne peut endiguer seul sans le secours vital et conjugué des quatre éléments de son environnement: **l'université, la métropole, la région et les acteurs économiques.**

Un **appel au secours** doit être entendu par ces acteurs.

Le club au cœur de l'Université, de la cité, de la vie économique

La crise économique et financière globale et persistante depuis 2008 a considérablement aggravé et accéléré la profonde désaffection du monde politico-économique à l'égard du monde associatif et du sport amateur. La réforme de l'Université a conduit jusqu'ici à un malaise et une prise en compte ambiguë, *de part et d'autre*, du rôle en devenir du BEC vis à vis des structures universitaires d'organisation du sport.

Nul Président de l'Université, de la Métropole ou de la Région n'est, chacun de son côté, isolément, en situation de décréter l'obsolescence, voire « l'inutilité publique » du BEC. Chaque entité a une perspective limitée des services que le club peut rendre à la société dont il constitue un fragment du tissu. Des services non pas dûs aux institutions et aux administrations, mais à la jeunesse métropolitaine et étudiante, aux jeunes dénués de l'accès égal aux pratiques de l'exercice physique et sportif bénéfique à la santé. Ces services, le BEC est en droit d'espérer qu'on l'aidera à les développer au mieux des intérêts collectifs et de ceux du club.

Le club dans l'Université

Le BEC est le seul club amateur omnisport au sein de la grande Université régionale. Il offre une passerelle entre le monde universitaire et la société civile. Ses 2000 adhérents sont des scolaires et des universitaires (70%) qui pratiquent 14 disciplines sportives en compétitions nationales, féminines et masculines. Son centre d'accueil et de loisirs (CAL) établi au Club house de Roquencourt au coeur du campus de Pessac et à Bordeaux, peut accueillir 150 enfants de 6 à 12 ans. Les principes éducatifs sont ceux de l'éducation par le sport. Et en 120 ans d'histoire, l'éthique sportive des valeurs de l'amateurisme et la philosophie fondatrice de l'association sportive des étudiants de Bordeaux, n'ont jamais été remis en question.

Les relations entre le BEC et l'université de Bordeaux s'enlisent dans l'attente de la signature d'une convention clarifiant le statut du BEC qui aspire à être reconnu comme le club de l'Université de Bordeaux pour la pratique sportive en compétition fédérale. On discute sans recul sur les nouvelles règles du jeu la définition de services et de pratiques sportives proposés par le BEC pour l'université de Bordeaux. On exige par décision unilatérale la proposition de prestations pédagogiques du BEC au service de l'Université de Bordeaux.

Le club centenaire créé à l'initiative d'une association des étudiants de Bordeaux est sommé de pourvoir à l'accueil du personnel de l'Université et de ses enfants... Et pour mieux enfoncer le clou, on attend sans claire contrepartie la participation du BEC à la gestion des installations sportives universitaires alors qu'une convention de partenariat BEC-ex-Rectorat-Services Inter-Universitaires-Mairie de Bordeaux court encore jusqu'en 2021. On impose unilatéralement une nouvelle règle de réduction de 10% de l'attribution de ces installations. Une réduction parfois plus importante en particulier pour la natation, la gymnastique rythmique et le football. Le rugby, aujourd'hui en difficulté, n'a pu utiliser correctement au début de la saison ses installations par suite de l'absence de réalisation des travaux qui avaient été programmés par le SUAPS. Ce dernier, simple structure administrative, traite le BEC comme un "client ordinaire" en utilisant un tarif élevé pour les réservations supplémentaires et en ignorant les apports de 120 ans de coopération avec l'Université.

La permanence du club au coeur du campus

Présent sur le territoire du domaine universitaire tout au long de l'année, le BEC reste le seul centre d'activité, d'animation et de vie sociale entre les cycles de plein exercice du calendrier universitaire. La fonction d'animation dévolue au club doit être mieux exploitée. Elle offre un potentiel considérable d'activités profitables à l'ensemble des acteurs du voisinage intercommunal (Pessac, Talence, Gradignan, Bordeaux) et universitaire. Le BEC peut être au centre d'un plan d'aménagement temporel et spatial du territoire du campus universitaire. Un projet d'optimisation des plages d'utilisation des infrastructures et de l'occupation du temps en complémentarité et synergie avec les priorités de l'Université pourrait être étudié et discuté en partenariat avec les acteurs intéressés (étude et plan d'aménagement).¹ Mettre à profit la permanence du BEC, c'est aussi assurer aux périodes de basses eaux, une certaine cohérence et présence collective permettant l'ouverture du domaine universitaire à des activités culturelles et sociales hors saison. L'animation du campus dans les périodes de vacances deviendra nécessairement à l'avenir une priorité sociétale.

Le club dans la cité

Le renforcement des relations du club avec la Mairie de Bordeaux et la Métropole nécessite une mise à jour des conventions d'utilisation des équipements sportifs municipaux par le BEC. La vie du club dans la ville est aussi suspendue au renouvellement de la convention ville de Bordeaux/BEC concernant le bail emphytéotique Université de Bordeaux/ville de Bordeaux pour le terrain du club. Dans ce cadre de nouvelles relations doivent être établies avec la métropole bordelaise. A Bordeaux la présence du BEC s'est avec le temps éparpillée en plusieurs lieux: le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires à la Victoire, le Palais des Sports, cours Victor Hugo et la zone étudiante du quartier rénové des Chartrons.

Le club dans la vie économique

Chaînon manquant dans l'animation sportive universitaire, le BEC a vocation à redevenir le centre vital qu'une profonde évolution de la société, et une bureaucratisation des structures sportives universitaires, ont déconnecté de la fonction d'animation socio-sportive au sein de l'Université et de la Métropole. Le Club Sportif Universitaire pourrait être le catalyseur d'innovation et de développement autour de la pratique de l'activité et la compétition physique et sportive, et en relation avec la vie économique et sociale de la Région.

La recherche de partenaires économiques et de moyens financiers à travers le sponsoring, le mécénat et le « crowd funding » est déjà au menu des activités de l'équipe dirigeante. Elle portera ses fruits d'autant mieux que le club aura des projets d'intérêt mutuel à faire valoir aux acteurs économiques partenaires.

Le club dans la société

Par son affiliation à plusieurs mouvements associatifs nationaux (l'Union Nationale des Clubs Universitaires, la Fédération Française des Clubs Omnisports, la Fédération Française des sports Adaptés et Handicapés), le BEC pourrait mieux utiliser ses réseaux nationaux, voire à

¹ Bernard Allaux, ancien Directeur de Cap Sciences et grand ancien du BEC en avait émis l'idée lors d'une réunion de réflexion d'un groupe de « bécistes » en 2014.

terme internationaux, pour le déploiement d'activités sociales au service de la jeunesse métropolitaine et des communes de sa zone d'influence.

Le club, avec des appuis extérieurs, pourrait développer sa vocation de pôle d'animation universitaire autour d'une initiative sociétale de promotion de l'activité physique et sportive bénéfique à la santé en partenariat avec l'Université, la Région, la Métropole, les Media (Sud-Ouest) et le monde des affaires. Un thème prioritaire de promotion est par exemple le sport pour les jeunes et les groupes défavorisés (intégration) trois fois par semaine y compris le dimanche.

Le BEC doit poursuivre son histoire

L'ouvrage sur l'histoire du BEC doit être exploité pour mieux expliquer au Président Tunon de Lara et aux élus politiques locaux et régionaux quelle contribution le BEC apporte à la vie publique métropolitaine, universitaire, néo-Aquitaine. Il va illustrer la contribution passée et future du BEC à la problématique sociétale. Il doit être le socle d'un nouveau départ pour les relations entre le club et ses pôles de rattachement.

Aide toi, le ciel t'aidera : reprendre notre destin entre nos mains

Confronté à ces défis et opportunités, le BEC doit procéder sans délai à une réflexion opérationnelle sur sa place dans la société, et dans l'environnement local, régional, national et international. Il peut mieux y parvenir en consultant la société civile dont il est un élément, au même titre que le microcosme universitaire de la métropole régionale.

L'histoire du BEC racontée au public est l'occasion unique propice à l'organisation d'un grand débat sur l'avenir du Club, sa place dans la société, dans l'environnement urbain, universitaire et régional. Un débat public avec les étudiants, les parents, les communes de proximité, leurs élus, les institutions et les entreprises sur l'avenir du club universitaire serait sans doute révélateur des attentes du public, des pistes de modernisation des activités et des partenaires à mobiliser.

Une initiative plus modeste dans ce sens vient d'être engagée par l'Association des Anciens et Amis du BEC (2000 adhérents). Sur proposition du Président Maurer, un exercice de réflexion a été lancé autour du nom de l'association. Il fait écho à l'évolution rapide des comportements de groupe et aux changements de société en cours. Une occasion en or de faire valoir la légitimité d'une modernisation des modes de faire du club. Comme dans toutes les tentatives de rénovation, certains ont combattu par principe la seule idée du changement. Mais ils ont eu une occasion magnifique de repenser le "projet" du BEC en profondeur. Pas seulement en changeant le nom de l'Association des Anciens (qui peut toujours garder son appellation actuelle en "sous-titre") mais aussi en changeant les habitudes, la routine et en ouvrant le club sur l'extérieur.

Mieux exploiter nos capacités, abattre nos atouts !

Les chroniques éditoriales du Président (« le mot du président du BEC ») dressent dans le journal du club, trimestre après trimestre, un constat déprimant des négociations engagées depuis plus de deux ans avec l'Université de Bordeaux et, en conséquence, des progrès trop lents de la mise en œuvre du « projet du BEC », et de son programme à 10 ans.

Réactiver le Comité du projet du BEC

Le suivi du « projet du BEC » est la seule source à laquelle les adhérents et partenaires du Club peuvent se référer pour mesurer les progrès du « plan d'orientation » et d'action « décennal » défini par la Direction pour les prochaines années. Pour mettre en œuvre ce projet, un « comité de projet du BEC » a été créé en 2015. Il est piloté par le président du BEC, il comprend cinq membres. On est malheureusement mal informé des travaux de ce comité si ce n'est à travers les courtes chroniques présidentielles évoquées ci-dessus. Il est nécessaire de redonner une impulsion à ce comité et de mettre en place une meilleure transparence des informations sur ses travaux et ses résultats. Le Président du BEC, comme la plupart de ses pairs engagés dans la direction d'une association à but non lucratif, ne consacre pas tout son temps aux destinées du Club. Il lui faudra cependant prendre acte que les progrès insuffisants dans les négociations avec l'Université et les autres partenaires nécessitent une remise à plat de son emploi du temps et/ ou une plus grande délégation des responsabilités à ses équipiers du Comité. La situation du club pointe sans aucun doute dans la direction d'une redynamisation de l'action de ce comité.

Quant au BEC, peut-être bénéficierait-il d'une reconnaissance plus grande de l'institution universitaire si, comme dans le cas du TUC à Toulouse, le Président de l'Université de Bordeaux était statutairement Président du BEC, confiant la gestion opérationnelle du club à un président-délégué...mais ne refaisons pas l'histoire !

Activer autour du BEC un réseau européen de clubs sportifs universitaires et des partenariats collaboratifs avec Erasmus+

ERASMUS a 30 ans. Ce programme est un des acquis incontestables et incontestés de la construction européenne qui, elle, fêtera le 31 mars 2017 le 60ème anniversaire du Traité de Rome. Plusieurs millions de jeunes européens ont bénéficié du programme d'échanges universitaires et culturels d'Erasmus. Aujourd'hui, le nouveau chapitre Sport d'Erasmus + permet de monter des partenariats collaboratifs européens entre clubs ou associations sportives à travers l'Europe et au-delà.

Un groupe de travail des anciens et amis du BEC a identifié et élaboré entre 2013 et 2015 un projet intégré éligible aux financements européens². Il prévoit par étapes l'établissement d'un réseau européen de Clubs ou organisations sportives universitaires rassemblés autour d'objectifs communs et engagés à terme dans la constitution d'un Partenariat Collaboratif Européen avec l'appui du volet sportif du programme ERASMUS +. Le BEC pourrait ainsi coaliser autour de ce réseau, en priorité, les clubs ou associations sportives universitaires des grandes villes européennes jumelées avec Bordeaux. Inutile d'expliquer à la ville de Bordeaux, à l'Université, aux communes de la Métropole, à la Région, l'intérêt à long terme que présente l'échange des meilleures pratiques sportives et universitaires, la confrontation de nos jeunes talents sportifs, de nos cadres et bénévoles et de nos valeurs aux expériences et partenariats internationaux.

La direction du club ne disposant pas des ressources pour lancer la phase de mise en oeuvre du projet, l'Union Nationale des Clubs Universitaires (UNCU) a offert son appui et confirmé formellement son intérêt lors d'une présentation du projet à Paris le 5 novembre 2015.

² Les contours de ce projet ont été ébauchés dans l'article "Quel avenir pour le club universitaire", journal du BEC, novembre 2014, Philippe Darmuzey. Dossier complet et présentation ppt. du projet dispo. sur demande.

Un projet de Comité BEC-UNCU de pilotage a été finalisé sous la direction du Président du BEC fin 2015. Malheureusement ce dernier n'a pas jugé possible la poursuite du projet en coopération avec l'UNCU.³ En l'absence de recherche de piste alternative, le club a donc rangé ce projet de partenariat prometteur et gagnant-gagnant dans ses tiroirs où il repose depuis février 2016.

Le temps, la bonne volonté et la raison redonneront un jour sa chance à ce projet.

Exploiter la vocation de "start-up" du BEC

Les recherches du groupe de travail "bécistes" sur la mise en réseau du club avaient aussi identifié en 2015-2016 un modèle innovant de développement autour du rôle d'animation du club dans son environnement universitaire, sportif, économique, son pôle de recherche, selon un modèle suédois existant.⁴ La transposition de ce modèle à Bordeaux et sa région est tout à fait concevable et réalisable. En résulterait un projet structurant à long terme avec la Région, l'Université, les Entreprises, permettant notamment la création d'entreprises et d'emplois des jeunes à travers l'éclosion de « jeunes pousses » innovantes. Plus concrètement, le BEC pourrait être partenaire du développement régional dans le domaine de l'industrie du Sport et de la Santé à travers un **projet d'Institut Régional du Sport & de la Santé et son pôle de recherche, d'expérimentation et d'innovation**. Ce partenariat interviendrait au service de l'ensemble du bassin économique de la nouvelle Aquitaine.

Mettre le BEC à l'heure des réseaux

Le temps est venu pour le club de s'extraire d'un certain isolement et d'accélérer l'adaptation de ses pratiques associatives à la méthode désormais incontournable des partenariats en réseaux. Des réseaux supportés par les nouveaux moyens et techniques de communication et d'information.

Parmi les propositions issues de la réflexion des anciens & amis sur un nouveau nom de l'association certaines ont évoqué la double dimension interne et externe. J'ai proposé une formule reflétant aussi le lien externe que l'association pourra aider le Club à tisser si nous ne voulons pas glisser dans le repli nostalgique. Il y a les réseaux à développer, les partenaires à cultiver, les échanges à promouvoir au-delà des "réunions d'anciens" en circuit fermé. D'où l'utilité d'un nom qui puisse aussi servir de "pseudo", de nom de « domaine », de marque "commerciale" et d'adresse internet. Une appellation qui recouvre ce qui nous lie entre nous, au sein de l'association et du Club, et, extra-muros, nous projette à travers les réseaux sur la société. "Co." peut couvrir les notions de Connexion, Contacts, Copains, Compagnons, Coopération (partenaires). Ainsi par exemple :

nom principal: **BEC & Co**

sous-titre: ***La maison des anciens, des amis, des copains et des partenaires du BEC***

nom de domaine et de marque: **@BEC&Co.com**

³ Les raisons de cette impasse restent incompréhensibles ou inconnues de l'auteur de ces lignes.

⁴ modèle suédois d'académie du sport dans la région universitaire de Dalarna. Fiche disponible sur demande.

Un nouveau logiciel pour le BEC

La réflexion sur l'avenir devra conduire à une révision dans un sens plus pragmatique, plus efficient et plus durable de la mission du BEC. Sans transiger sur les valeurs universelles et humanistes qui ont fondé son engagement, la mission nouvelle du Club devra répondre aux défis de sa coopération avec le monde politique, le monde économique et l'Université. De plus, dans le contexte du nouveau défi global qui se pose à la société après-Charlie, le Club Universitaire doit, à sa place, et selon ses moyens, apporter une contribution appropriée. Une telle réflexion opérationnelle passe aussi par la considération d'ouvrir davantage le Club à l'international.

Pour mener à bien cet exercice de développement d'un nouveau "logiciel" pour le BEC, je propose que son organisation et sa conduite soient confiées à un ...

Un groupe de réflexion indépendant

...composé de manière équilibrée de membres du club et de la société civile, d'étudiants français et étrangers, de parents, d'élus locaux, d'acteurs et partenaires économiques et institutionnels, du monde associatif, de la presse régionale et des media et de l'un ou l'autre ancien sportif universitaire jouissant de la notoriété morale et de l'estime publique.

Evaluer les performances

Le groupe de réflexion aura pour tâche essentielle d'évaluer la situation générale du club, l'état d'avancement du « projet du BEC » dans sa perspective décennale, la performance du comité du « projet du BEC » et ses progrès. Il identifiera aussi les principaux défis que la situation évaluée du club lui imposent pour sa pérennité.

Mettre à jour notre Mission

Le groupe de réflexion indépendant sera chargé de soumettre un cadre de mise à jour de la mission actualisée du BEC dans son environnement sociétal à l'horizon des dix prochaines années. Le cadre de cette mise à jour donnera plus spécifiquement les orientations prioritaires à suivre en vue de l'élaboration opérationnelle de la mission du club et de ses relations avec les partenaires extérieurs.

Aller voir nos alliés, coaliser nos partenaires !

Empêtré dans les mailles de la réforme de l'Université, le club ne peut sortir seul indemne de l'immobilisme mortel qui le condamne. Il est plus que temps d'aller trouver nos grands alliés et d'identifier mieux nos intérêts communs, de leur offrir ce que le BEC peut apporter comme valeur ajoutée dans la vie à venir de Bordeaux, de son Université et de sa Région.

Monsieur le Président du BEC ,

allez voir Alain Juppé !

Parlez lui de la mise en réseau du BEC avec les associations sportives des villes universitaires jumelées à Bordeaux : Bilbao, Madrid, Valladolid, Bristol, Cracovie, Munich, Frankfort, Lisbonne, Porto, Coïmbra, Riga, ...

allez voir Alain Rousset !

Parlez lui d'une initiative « béciste » de développement régional dans le domaine de l'industrie du Sport et de la Santé. Présentez enfin le projet intégré d'Institut Régional du Sport & de la Santé et son pôle de recherche, d'expérimentation et d'innovation⁵ au service du bassin économique de la nouvelle Aquitaine en vue de la création d'entreprises et d'emplois des jeunes;

allez voir Manuel Tunon de Lara !

Parlez lui d'un voyage d'étude en Suède pour apprécier l'intérêt du modèle d'académie du sport et de la santé de la région de Dalarna, son université, ses clubs sportifs;

allez voir Pierre Dartout !

Parlez au Préfet de la Gironde et de la Nouvelle Aquitaine, du destin du BEC désigné « Club du Siècle » par le Département. Proposez un partenariat avec la collectivité territoriale pour la souscription et la promotion du livre sur l'histoire du BEC ;

allez voir Yves Harté !

Parlez-lui d'un partenariat avec Sud-Ouest pour organiser un débat sur le club sportif universitaire et la société dans le cadre de la sortie du livre sur l'histoire du BEC ;

renouez avec l'Union nationale des clubs universitaires !

Proposez de coaliser les clubs autour d'un nouveau contrat sociétal avec les universités et les métropoles. Prenez une initiative de promotion par les clubs d'un projet de réformes du sport français, de son éthique, de la survie du sport amateur en vue des JO de Paris 2024 et de la coupe du monde de Rugby 2023.

...Et reprenez ensuite avec le Président Tunon de Lara,
non plus avec les services administratifs,
le chemin d'un **dialogue gagnant-gagnant entre le BEC et l'Université à Bordeaux.**

⁵ Voir supra para. "Exploiter la vocation de "start-up" du BEC"